

REPUBLIQUE DU SENEGAL

*Un Peuple - Un But - Une Foi*

*Ministère de la Santé  
et de l'Action Sociale*

*Le Ministre*

**N° 13801**

N° ...../MSAS/SG/BL/M.B

Dakar,

**21 OCT 2019**

**Objet :** notification de décret

**Monsieur le Président,**

Par lettre numéro 01718 SGG/MSGG/DAN/dngs du 16 octobre 2019, reçue par mes services le 21 octobre 2019, Monsieur le Ministre, Secrétaire général du Gouvernement a bien voulu me transmettre le décret n° 2019-1727 du 15 octobre 2019 portant nomination des membres de la Commission chargée de l'organisation pour le renouvellement partiel des organes de l'Ordre des médecins.

Par conséquent, je vous saurais gré des dispositions qu'il vous plaira de faire prendre pour surseoir à toute opération électorale initialement prévue le 26 octobre 2019 et de s'en référer désormais à la commission instituée par le décret sus-cité, afin de se conformer à la loi.

Veillez croire, **Monsieur le Président**, à l'assurance de ma parfaite considération.

- **Pièce jointe :** décret n° 2019-1727 du 15 octobre 2019

Au  
**Docteur Alpha Boubacar SY**  
Président du Conseil national de l'Ordre  
des Médecins du Sénégal (ONMS)  
-DAKAR-



**Abdoulaye Diouf SARR**